L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73, NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 5 OCTOBRE 1883. 57me Année

Bureau, Bourse de Com., Propriétaire-Editeur.

Entered at the Post office at New Orleans, La., as mail Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 5 OCTOBRE 1883.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Edition quotidienne.

Un an.....$12 00
Six mois.....6 00
Trois mois.....3 00
Un mois.....1 00
On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

Edition du Dimanche.

Un an.....$2 50
Rendu franc à domicile.

Edition Hebdomadaire.

Un an.....$2 00
Six mois.....1 00
Quatre mois.....1 00
Trois mois.....75
Rendu franc à domicile.

Supplément de L'ABEILLE

Voir le supplément de l'ABEILLE, pour un mandement de vente de propriétés par le collecteur de taxes d'Etat.

VENTES DE CE JOUR

Par H. Stern & Co., No 35 rue de Chartres, à l'étage, meubles et brodequins.

Le traité de prétendue réciprocité avec le Mexique.

Quelle charmante chose que ce que l'on est convenu d'appeler, aux Etats-Unis, un traité de réciprocité ! Une bande de spéculateurs, avides et habiles—car ils possèdent à un haut degré ces deux qualités, il faut le reconnaître, et, sous ce double rapport, ils pourraient rendre des points aux plus célèbres trafiquants de la vieille Europe, à Fleurenss époque et y feraient-ils les traitants,—une bande de spéculateurs, donc, éprouvette-elle le besoin de faire un bon coup de filet ?.... si nous branchons un traité de réciprocité, se disent-ils. Nous avons des raffineries qui nous ont fait gagner des centaines de mille de dollars, en quelques années ; mais tout cela est bien misérable ; à notre époque, ce n'est plus par centaines de mille dollars que comptent les gens qui se respectent, mais par millions. Nous faisons des machines de toute sorte à foison, nous en avons encombré le pays ; bientôt nous en aurons à ne savoir qu'en faire ; il nous faut trouver ailleurs des débouchés, coûte que coûte. Nous avons des chemins de fer qui couvrent toute la surface du sol national; à force de jouer sur les actions, nous sommes devenus armi-millionnaires, mais tout a un terme, et des hommes comme nous ne peuvent se contenter d'un intérêt de 6 ou 8 pour cent. Nous faisons les affaires en grand, et les petits profits ne nous vont guère. Si nous exploitions un peu les capitaux des étrangers; si nous convions le sol des républiques voisines des rails de nos usines; si nous cherchions à y verser le trop plein des produits de nos fabriques. Il y a bien quelque part, dans l'Océan Pacifique, de petites îles avec lesquelles il serait facile d'entendre ; il y a bien, du côté de l'Amérique Centrale, une république quelconque avec laquelle nous pourrions tenter quelqu'entreprise. Si elle fait la récalcitrante, nous en serons quittes pour lui forcer la main ; n'a-t-elle pas un peu peur de nous, et nos millions ne nous permettent-ils pas de faire du gouvernement et du Congrès ce que nous voulons ?

Et l'on hâle un traité de réciprocité avec les Iles Sandwich ; on en brasse un autre avec le Mexique. Ce mot de réciprocité est mis ici pour la forme. En réalité, le premier pourrait s'intituler traité Claus Spreckles, et le second, traité Gould-Grant, du nom de ceux qui les ont imaginés et en tirent profit.

Le pays en souffre ; qu'importe, pourvu que ces messieurs fassent leurs affaires. Toute une industrie nationale est menacée de la ruine, tant pis pour elle ; que ces messieurs y gagnent des millions, toute la question est là.

Nous ne reviendrons pas sur le traité Hawaïen ; on sait les tristes fruits qu'il a portés ; ils sont d'une nature telle, que ceux qui l'avaient sollicité, en faveur de qui il avait été conclu, sont les premiers à le répudier, à en demander, à grands cris, l'abrogation.

C'est, d'un autre côté, que se portent, aujourd'hui, les préoccupations du public, parce que c'est d'un autre côté que le danger menace.

L'importante affaire du moment, c'est la ratification du traité, dit de réciprocité avec le Mexique.

Une grande industrie, la population de tout un Etat proteste ; MM. Grant et Gould n'en ont cure. Cette ratification, il la leur faut à tout prix, et il n'est pas d'argument qu'ils n'emploient, pas d'erreur, si grossières soient-elles, qu'ils ne mettent en avant pour gagner ceux-ci, stimuler le zèle de ceux-là, tromper tout le monde, et mener à bien leur spéculation.

Quand on leur objectait que les sucres mexicains allaient tuer ceux de la Louisiane—danger purement imaginaire, répondaient-ils, en souriant ; en réalité, le sucre mexicain n'existe pas ! l'industrie n'est pas sérieuse, dans le pays.

Si on insistait, en disant qu'elle allait immédiatement s'y développer, que les terres du Mexique étaient tellement propres à cette culture, qu'elles pouvaient produire deux et trois fois autant que celles de la Louisiane, et à bien meilleur marché—quand cela serait, ajoutaient-ils, le traité n'a qu'une durée de dix ans ; est-ce qu'un an aussi court espace de temps, il est possible de développer une industrie comme celle du sucre de cannes ?

Mais vous le ferez renouveler, juste au moment où la Louisiane n'aura pas encore été mortellement frappée, leur objectait-on encore ; on fait vous persuasion présentement de tromper le législateur ; et c'est le lendemain même de son renouvellement, que le traité portera ses funestes effets. Les hommes à courte vue commenceraient à voir clair, les honnêtes gens s'indigneront ; il sera trop tard, la signature sera donnée, et la convention renouvelée.

A cela ils ne répondaient rien ; en effet, il n'y a rien à y répondre. Ils sont encore pires embarrassés, quand on demande où serait la réciprocité pour le Mexique, s'il n'avait plus l'espoir d'introduire aux Etats-Unis d'abondantes quantités de sucre, puisque, d'après la lettre même présentée par ces messieurs, c'est le seul article où il ait la chance de lutter avec nos produits, de trouver par ses exportations, dans l'Union, une compensation aux importations américaines chez lui.

Le fait est qu'en dépouillant cette compensation, qui est considérable, qui, seule, donne au traité une raison d'être, nous ne voyons pas quelle raison possible

engager le Mexique à la signer. Ils ont beau embaucher les consuls américains au Mexique, et leur faire démontrer, par une certaine façon de grouper les chiffres, que le traité est tout entier à l'avantage des Etats-Unis et au désavantage du Mexique ; l'argument, excellent, de ce côté-ci du Rio Grande, devient détestable, de l'autre côté. Tout cela n'est que de la fantasmagorie ; elle n'a d'action que pour éblouir le galerie et d'employer plus vivement l'affaire. Qui y gagnera ? Beaucoup, les industriels et les spéculateurs du Nord et de l'Est ; passablement aussi, le Mexique. La victime, ce sera le Sud, dont on n'aura effleuré le col de chemins de fer, que pour écraser sous l'industrie sous le poids de celles du Mexique et du Nord qui lui passeront sur le corps, et s'enrichiront à ses dépens.

M. H. Bellaud, (ancienne librairie Mégret) annonce qu'il a reçu les gravures de l'Illustration et du Monde Illustré du 29 sept.

Le Payer Créole (gazette de Jacques), du 3 octobre :

A voir le premier mât par lequel nous commençons la chronique de la semaine, on pourrait croire que nous allons annoncer que les gambades se font sur toute la ligne.

Tel n'est pas le cas. Cependant dès demain les travaux seront entrepris sur l'habitation de MM. Ross & McCann, sur celle de Mme Welham, situé que sur plusieurs autres.

Déjà, depuis lundi, on abat les cannes sur ces habitations—ce qui nous donne l'espoir de pouvoir dire, à nos lecteurs, la semaine prochaine, quel est le rendement par arpent.

Nous avons eu, dernièrement, occasion de voir la récolte de l'habitation Ross & McCann, et nous doutons qu'il y en ait de plus belle dans l'Etat.

— En face de la désharmonie qui existe, en, dérivé, vraiment, que nous sommes destinés à subir la punition prédite par le prophète Elie au méchant Achab et à l'impie Jézabel.

La plupart des riviers sont à sec, et les plantations, selon toute probabilité, vont être forcés d'avoir recours à l'eau du fleuve pour alimenter leurs bouilleries. Déjà, chez plusieurs habitants, les pompes fonctionnent, et l'on nous a cité un cas où l'on avait dû pomper pendant quatre jours consécutifs avant que l'eau se rendît dans le réservoir.

Cela peut donner une idée de l'extrême sécheresse du sol.

—Les rentrée des élèves au Convent du Sacré-Cœur a eu lieu hier soir. Nous sommes heureux de constater que dès le premier jour, le nombre des élèves dépasse 70, chiffre qui sera de beaucoup augmenté dans la quinzaine qui va suivre.

L'Alma Mater de tant de mères de famille semble donc devoir décliné cette année à reprendre sa splendeur du passé. Situé dans une des parties les plus saines de la paroisse, possédant un vaste logement appelé de recevoir plusieurs centaines d'élèves, devant bientôt jouir d'une communication rapide avec la Nlle-Orléans et les autres villes qui longent le M. V. R. R., le Couvent du Sacre-Cœur de St Jacques offre des avantages qui méritent l'attention des familles.

— Vraiment, il y a de quoi se fâcher tout rouge en voyant l'irrégularité avec laquelle le service de la poste se fait depuis quelques jours. Privée comme nous le sommes de la poste du dimanche, attendant à l'impatience celle du lundi, il faut avouer qu'il est fort désagréable de voir arriver le *mail carrier* avec une faible partie de la malle de ces deux jours.

Lundi, le *mail carrier* a passé en journée à attendre le train ascendant qui aurait dû être à la station à 6 heures du matin au plus tard. Le train montait à la ville à 3 heures de l'après-midi lui ayant remis une faible partie de la malle de dimanche et lundi, il est revenu la déposer chez le maître de poste. De cette façon, aucune malle n'a quitté Convent P. O. lundi dernier.

Le grand philosophe de la *Tribune* de Chicago, M. Medill, a dit, devant le comité d'enquête sur le travail, présidé par le sénateur Blair, que la cause principale des mécontentements et de l'appauvrissement des classes laborieuses, aux Etats-Unis, est la consommation extravagante qu'elles font de liqueurs et de tabac. Le chiffre, pour les liqueurs, s'élèverait à $400,000,000, pour le tabac, à $10,000,000. Un journal du Nord fait observer, à ce sujet :

Il est facile à un homme qui vit dans une maison luxueuse, qui peut se procurer tous plaisirs de la table, toutes les distractions les plus fines, les plus élégantes, de prêcher l'abstinence à ceux qui sont privés de tous les agréments de la vie. Le chinois, lui-même, le plus sobre de tous, n'est-il pas obligé de chercher quelque consolation dans l'usage de l'opium ? Peut-on faire un crime à l'homme qui gagne $1 50 par jour, souvent, sous les ardeurs du soleil, de prendre un verre de bière ou de fumer une pipe de tabac ?

Oh sont ces autres distractions ?

Le Colorado un des nouveaux territoires de l'Union Américaine, est un magnifique pays ; sous le rapport de la grandeur, de la variété, de la beauté, rien ne le surpasse. Il est facile maintenant de le visiter ; les chemins de fer le sillonnant de tous les côtés. Il y a là de quoi faire des placements pour nous ne savons combien de centaines de millions. Le Colorado a déjà près de 3000 (2660) milles de chemins de fer en exploitation, et, tous les jours, on songe à y ajouter de nouveaux embranchements.

Denver a été l'objectif de presque toutes les voies ferrées qui sont entrées, de l'Est dans cet Etat, tels que l'Union Pacifique, le Kansas Pacifique, le Burlington et Missouri. L'Atchison, Topeka et Santa Fé pénètrent par le Sud. De Denver, vers le Sud et l'Ouest, les principales lignes sont le Denver et Rio Grande, le Denver et South Park ; du côté du Nord-Ouest, ce sont l'Union Pacifique et le Colorado Central.

Nous n'en finirons pas, si nous voulions indiquer toutes les routes et combinaisons de lignes qui en sont déjà établies. Mais il n'y a pas de ville un peu importante à laquelle on ne puisse arriver aisément, par une grande artère, de la nature que l'on sait la facilité d'aller contempler, sans grand détour, sans forte dépense d'argent.

La ligne qui a le plus fait pour développer l'industrie minière et la culture, dans les comtés nouvellement ajoutés à l'Etat, outre la nouvelle route qui conduit à l'Utah, c'est celle de Denver et Rio Grande. Cette communication directe par voie ferrée, des milliers de mines, qui rapportent beaucoup aujourd'hui, ou valaient encore sans valeur ; des millions de tonnes de minerai restaient en surface à tout jamais dans les entrailles de la terre ; les mines de fer et de charbon ne seraient actuellement exploitées, pas plus que les nouveaux districts agricoles et la réserve utile ne seraient cultivés. C'est au Denver et au Rio Grande que l'on doit la mise en rapport de toutes ces richesses naturelles.

Les marchands de journaux, à New York, sont en état de guerre avec le *Herald*. D'abord ils refusent fort peu pour les ventes qu'ils font, puis les presses du journal étant d'un très ancien modèle, livrent, sans ordre, les feuilles imprimées, aux vendeurs qui sont obligés de les plier et de les emporter en place.

L'augmentation de la superficie du sol des Etats-Unis cultivé en coton était, en 1877, de 12,281,000 arpents ; en 1883, elle l'est élevée à 17,446,000.

Par suite de la fermeture du chantier de marine de Pensacola, Floride, les Floridiens voudraient que le gouvernement leur vendît pas établissement ; ils y établiraient une usine de fer et un atelier de réparation pour les navires du Golfe.

On vient de tailler, récemment, aux Etats-Unis, un énorme bloc de granite, pesant 150 tonnes. Il a 70 pieds de longueur et 7 pieds carrés de base.

La *République Française*, du 18 septembre :

On n'est pas sans raison qu'à propos de l'expédition du Tonkin on fait ressortir la divergence qui existe entre les appréciations de la presse étrangère et des commerçants de toutes nationalités qu'un commun intérêt réunit dans la défense de la même cause et extérieure Orient. Le langage des journaux anglais de Shang-Haï, de Hong-Kong, diffère entièrement de celui que tiennent les feuilles anglaises, et c'est une circonstance bien significative que de voir les uns engager avec les autres des polémiques sur l'opportunité de l'action française.

Sur les lieux il n'y a pas deux opinions ; les Anglais dans les mers de Chine, comme d'ailleurs tous les commerçants étrangers, sont heureux des armes françaises de leurs encouragements. Il semblerait cependant que si le commerce britannique devait souffrir de nos entreprises, les intérêts devraient prendre le dessus. Il en est tout autrement. Loin de blâmer l'initiative française, on l'invoque avec énergie ; tellement notre action répond aux exigences des intérêts généraux autant qu'aux intérêts purement français. Le Temps d'hier a publié à ce sujet une lettre fort intéressante où ces choses sont expliquées avec une remarquable lucidité et une connaissance parfaite des relations de la Chine avec l'Europe.

Cette lettre n'émane pas d'un Français : elle est écrite par un grand commerçant anglais de Chefoo. Mons ait remarquablement la lecture à nos confrères d'outre-Manche, car elle constitue la défense éclatante de la politique que nous avons suivie depuis 1874. L'écrivain autorisé que nous citons, et dont nous nous plaisons à contester la compétence, commence par démontrer que ce qu'on appelle la suzeraineté de la Chine sur l'Annam et la Corée n'est qu'une pure fiction de forme, une souveraineté décorative qui n'a je jamais visé l'absolue souveraineté territoriale de ces Etats et n'a eu aucun temps restreint leur droit de traiter directement avec des puissances étrangères. Les exemples invoqués à l'appui de ce fait sont nombreux et plus que concluants.

En 1866, lors du massacre des missionnaires en Corée, la Chine répondait à la France que c'était à la Corée à nous en demander réparation. En 1876, le roi de Corée signait de son plein gré et sans contrainte de protestations à la cour de Pékin des traités avec diverses puissances. Or, l'Annam est par plusieurs traités de la Chine au point de vue des faits que la Corée. En 1862, un traité fut conclu entre le gouvernement français et le roi Tu-Duc. La cour de Pékin n'a-t-elle jamais protesté contre cet acte de souveraineté du roi d'Annam ? En aucune manière. Il n'en fut pas autrement pour le traité de 1874, dont la violation nous a mis dans la nécessité d'intervenir par les armes.

Nous pourrions citer encore bien d'autres exemples non moins probants qui prouvent que l'ingérence chinoises dans les affaires des Etats dont le gouvernement chinois fait cas aujourd'hui la singulière prétention d'être le seigneur et maître, n'a jamais été tolérée. Les chinois ne peuvent pénétrer en Corée sans une autorisation spéciale ; l'un d'eux a même été mis à mort pour avoir enfreint cette loi. De même, Tu-Duc refusa, en 1872, de laisser passer des troupes chinoises sur son territoire, et la cour de Pékin s'inclina.

Dans ces conditions, en convient-on que la prétention de la Chine et de ceux qui lui font imprudemment prêté leur appui, de relever dans nos actions un droit d'agression contre elle, est dérisoire. Nous n'attaquons pas la Chine en revendiquant ce qui ne lui appartient pas, et le silence qu'elle garde lors de la conclusion du traité de 1874 nous donne le droit de penser que la cour de Pékin n'est pas prise position sur cette question et elle n'y avait été encouragée par les critiques aussi inconsidérées que mal fondées dont la politique du gouvernement français a été l'objet. La vérité est, et on ne pourrait le dire trop hautement, que les prétentions chinoises ont un caractère absolument nouveau. Jamais qu'ici les puissances européennes lui avaient opposé une politique commune ; elles s'étaient considérées sous ne sont faires, et c'est grâce à cette union qu'elles avaient maintenu les avantages acquis au prix de guerres coûteuses et de dévouements individuels admirables.

Le jour où une grande partie de la presse anglaise est la malheureuse inspiration de déserter des faits dont l'Angleterre profitera pour le moins autant que nous-mêmes, la cour de Pékin a perdu ce que le faiseau européen était brisé et que cette désunion d'une heure lui fait la partie belle pour opposer de nouvelles barrières à la civilisation et au commerce européens, pour regagner une partie du terrain péniblement acquis par la France et l'Angleterre. Et aujourd'hui des idées plus justes prévalent, on commence à s'apercevoir, à Londres, qu'en obtempérant à la prétention de la Chine d'engager effectivement l'Annam à la suite d'une violation du traité, elle mettrait en jeu l'avenir du commerce européen. Nous désirons vivement que l'accord se fasse, et nous sommes persuadés que notre gouvernement ne négligera rien pour l'assurer ; mais quoi qu'il arrivions, nous mériterions le blâme de l'Europe si les arrangements auxquels nous pourrons souscrire impliquaient au moindre fléchissement des avantages et péniblement acquis dans le passé et si nous consacrions une doctrine qui ne tendrait à rien moins qu'à interdire toute relation étrangère que la Chine n'aurait pas préalablement autorisée dans des formes qui nous doit la souveraineté territoriale est sacrée.

Veut-on savoir combien on estime, à l'heure actuelle, la valeur de la flotte française, y compris les navires en construction dans le courant de cette année.

Elle représente une valeur totale de 552 millions, tout compris, c'est-à-dire coques, machines, matériel d'armement.

Ces chiffres ne s'appliquent qu'aux bâtiments armés.

Les bâtiments non armés représentent une valeur de 290 millions.

Au 1er janvier prochain, la flotte armée sera ainsi composée :

21 cuirassés d'escadre.
13 cuirassés de station.
8 garde-côtes.
6 batteries flottantes.
9 croiseurs à batteries.
17 croiseurs à barbette.
21 éclaireurs d'escadre.
28 avisos ou canonnières de station.
25 grands transports.
8 transports de matériel.
12 transports avisos.
14 avisos de flotille à hélice.
22 avisos de flotille à roues.
12 canonnières de flotille.
18 chaloupes canonnières.
83 torpilleurs.
Tous ces navires sont à vapeur.
La flotte comprend, en outre, dans la catégorie des bâtiments à voiles :
4 vaisseaux transports.
3 frégates.
3 bricks.
7 goélettes.
3 aviers.
28 garde-pêches.

L'Autriche célèbre, cette année, le 200me anniversaire de la libération de Vienne du joug des Turcs, en 1783, par le roi Jean Sobieski.

Il est tout-à-fait intéressant de savoir ce qu'est devenue la race des Sobieski.

Le roi Jean III Sobieski, qui appartenait à la branche cadette des Sobieski, avait eu une fille et trois fils. Sa fille devint la femme de Félestenv Max Emmanuel de Bavière, quant à ses fils, deux sont morts sans postérité et le troisième épousa une comtesse de Pfalz-Neuburg. De cette union sont nées deux filles dont l'une épouse Edouard Jacob, le prétendant au trône anglais, l'autre devint la duchesse de Termone Bouillon.

Avec la mort de la duchesse de Bouillon la branche cadette des Sobieski s'éteignit jamais.

Quant à la branche aînée elle existe encore jusqu'à nos jours dans la personne de deux dames qui résident à Varsovie : Rostoçmirre comtesse Sophie Sobieski de Jasline et sa nièce la comtesse Sophie.

Le mouvement des grains, en juin, aux Etats-Unis, n'a pas répondu à ces teintes optimistes. Les recettes totales, dans les trois mois, sont de 10,000,000 de boisseaux de plus que l'an dernier ; mais cette augmentation de recette n'est pas en rapport avec l'augmentation de la production.

NOS DÉPÊCHES.

On trouvera à notre quatrième page des dépêches relatives à la manifestation dirigée contre le roi d'Espagne à son retour à Paris. On y remarquera un télégramme de l'empereur Guillaume à Alphonse XII.

Concert de Charité.—Mercredi prochain, 10 octobre, il sera donné, à la Salle Grunewald, un Grand Concert vocal et instrumental, dont le produit est destiné à une œuvre méritoire, une œuvre de charité. C'est le Club St-Agnès qui a pris cette généreuse initiative. Sous l'intelligente direction de Mlle P. Le Blanc, il a composé un excellent programme dont l'exécution est confiée à des artistes et des amateurs d'une réputation bien établie.

Nous regrettons de cette soirée à la quelle nous souhaitons un succès complet. En attendant disons qu'on y entendra Mlles Le Blanc, Richard, Mattingly, Pope, Fournier, Mme E. Mire ; MM. Durant, Edmond, Ed. Lacy Jone, Bonner—et les membres du Club.

Le piano sera tenu par M. Eckert.

Le prix du billet est fixé à 50 cents.

Nos remerciements à Mlle P. Le Blanc pour celui qu'elle nous a fait remettre.

Le Rev. Henry Ward Beecher, le Rév. Henry Ward Beecher n'a jamais visité la Nouvelle-Orléans, mais chez nous il est connu comme il l'est sur toute les points des Etats-Unis. Il compte parmi les Conférenciers les plus éminents de l'époque, ses *lectures* sont des œuvres littéraires d'un grand mérite. On y trouve une forme chaste, élégante, brillante, une grande élévation de pensée unie à des connaissances variées et profondes.

Ces Conférences ont le mérite rare de paraître aussi remarquables quand on les lit à froid reposé, quand on en analyse les mille et un détails.

On peut différer d'opinion avec M. Beecher, mais il est un point sur lequel ses adversaires s'accordent avec ses partisans, c'est qu'il est un orateur, un vrai grand orateur, d'est qu'il charme ses auditeurs, qu'il les subjugue, qu'il y a en lui, tout à la fois, de l'artiste et du savant.

Arrivé à sa soixante-dixième année, il reste dans toute la vigueur, dans tout l'éclat de son talent ; toujours on veut l'entendre, toujours on veut l'applaudir.

C'est à M. Bidwell que nous devrons d'entendre le célèbre conférencier. Il n'a hésité devant aucun sacrifice pour décider la venue de M. Beecher à la Nouvelle-Orléans, et lundi soir les théâtres Orléanais seront-ils paraître pour la première fois devant notre public. Il est facile de prévoir que la salle St-Charles contiendra malheureusement tous ceux qui voudront faire cette fort intéressante connaissance.

M. Beecher ne donnera ici que deux *Lectures*, lundi et mardi. La première aura pour texte "*The Reign of Law*" et sera son "*Moral Use of Luxury and Beauty*". En consultant l'annonce placée plus loin on verra que le prix des places est à la portée de tous. Une galerie, 75 cents, et 25 cents.

Le bureau de location sera ouvert dès demain samedi à 8 heures.

Académie de Musique.—C'est aujourd'hui l'avant dernier jour de l'engagement de la troupe de Bacior, Wieland & Co. C'est toujours un programme d'une variété infinie interprété par des artistes qui tous ont une réputation solide.

On reste le succès obtenu depuis dimanche, les grandes recettes que réalise invariablement l'Académie de Musique, valent mieux, infiniment mieux que tous les éloges que nous pourrions encore écrire ici sur les Ménétrels.

A ce soir donc.

Société de Bienfaisance des Boulangers.—Ce soir, après-demain dimanche que se célébrera le 17me anniversaire de cette Société dont l'objet est la bienfaisance, rien que la bienfaisance. Elle l'exerce avec la plus grande libéralité, et son chapeau aussi le cercle de ses bonnes actions s'élargit. Elle est composée de rudes travailleurs, tous sérieusement attachés au pays, que l'on retrouve invariablement au premier rang, dans les rangs de ceux qui cherchent à développer son développement, à la prospérité de notre ville.

Ce sont aussi de francs et gais compagnons qui, quand ils ont des fêtes, savent les tenir largement. A vos vieilles lunettes, à vos habits de gala, messieurs les amateurs de la table. Aussi, n'en doutez pas, cette année comme les années précédentes, le banquet qu'ils donneront à 5 heures à la salle de l'Etoile Polaire, au coin des rues Esplanade et Derbigny, sera abondant en choses succulentes.

Pour les détails de la célébration voir l'annonce insérée plus loin.

Ecole gratuite de l'Union Française.—On nous prie d'annoncer que les classes de français, pour l'année 1883-84, seront ouvertes lundi prochain, 8 du courant, au siège de la Société, sous la direction de M. le professeur H. Bernard. Les demandes d'admission des élèves seront reçues de 7 à 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

Toutes les entreprises faites, ou sont pour la fabrication de l'huile de coton, n'ont pas réussi. Malgré les découragements qui en ont été la conséquence, il se construit pourtant encore de nouvelles usines. L'approvisionnement doit rapidement accru, et il est possible que, bientôt, la demande ne soit pas en rapport avec la production. Tout en encourageant les développements de la nouvelle industrie, il est bon de la mettre en garde, contre les dangers d'une trop grande production.

Il y a maintenant 85 usines fonctionnant, 25 autres sont en construction. Durant la saison qui vient de se terminer, il a été broyé 500,000 tonnes de graine qui ont donné plus de 250,000 barils. Comme le produit de la graine a été élevé dans l'année, de 3,500,000 tonnes, il y a tout lieu de croire que la production de l'huile va augmenter en conséquence. Il a déjà été absorbé un capital de $10,000,000, dans cette industrie, qui devient une des plus importantes du Sud. L'énorme baisse de la graine, a tellement affecté les marchés, que les fabricants de graine de coton seront probablement forcés de recourir à l'exportation, pour se débarrasser de leur trop plein.

Le 1er novembre prochain, le général Sherman livre le commandement de l'armée américaine au général Sheridan. Il ne sera mis sur la liste de retraite qu'en février prochain, il a hâte, dit-on, de jouir des loisirs de la vie privée, où il se retire trois mois plus tôt qu'il ne le devrait.

Il est possible que le chef de l'armée ne se retire si tôt que dans l'espoir d'obtenir un avancement, d'un autre genre, dans le service civil. Après tout, il a rendu des services au pays, qui lui doit bien quelque chose.

N'oublions pas qu'il appartient à une famille qui n'est pas dédaigné d'ambition. Il ne serait pas étonnant que le brillant Tecum Sah mordît à l'hameçon, comme son frère John.

C'est un homme d'esprit, de ressources intellectuelles. S'il avait été au Congrès ou au Trésor, au lieu d'être à Farmée, peut-être ne serait-il pas un aussi grand personnage. Les républicains surprendraient bien du monde, s'ils choisissaient un tel homme, comme candidat à la présidence. En tout cas, sa retraite sera profondément regrettée, nos pères qu'il ne mérite pas de la prendre, mais parce qu'il laisse Farmée entre les mains d'un piètre successeur de Washington, qui a tout le même poste, un peu plus honorablement.

Le moyenne de l'argent apporté par les immigrants, en Amérique, est de $70 par tête. Sur le pied de 788,992 arrivées, en 1882, on trouve à la somme totale de $55,329,440. Cette immigration représente 157,798 familles ; à chaque famille, il faut une maison, et chaque maison suppose l'emploi d'une certaine quantité de livres, de tonnes, de marchandises de toute sorte.

Si chaque famille fait, par an, un gain moyen de $400, toutes ensemble ajoute à la richesse nationale, dans une année, $63,000,000, et elles feront probablement une consommation d'une valeur correspondante. L'immigration, cette année, ne sera guère moindre que celle de l'année dernière. Lorsqu'il fait de l'établissement de tous des étrangers donne une épreuve plus-value en cet des Etats-Unis.

—Les expériences tentées par la ville de Paris pour l'utilisation des eaux d'égout sont de plus en plus encourageantes. La culture maraîchère réussit à merveille dans la vaste plaine de Gennevilliers, qui semblait devoir être laissée indéfiniment à l'état d'abandon. Les eaux utilisées, qui n'étaient, en 1872, que de 1,765,000 mètres cubes, ont atteint 10,700,000 en 1876, 15,041,000 en 1880 et enfin 18,667 en 1881, dont $8,344,000 fournis par les machines élévatoires de Clichy et 10,323,000 provenant de la dérivation de Saint Ouen. Pendant la période qui s'est écoulée entre 1872 et 1882, il a été versé près de 100 millions de mètres cubes sur la plaine de Gennevilliers.

Les eaux sont distribuées par un réseau de conduites fermées dont l'exécution a commencé en 1875 et a remplacé les premières rigoles tracées à ciel ouvert. Le réseau comprenait, en 1876, 24,509 de conduites dont 4,219 mètres à ciel ouvert ; il compte aujourd'hui 22,769 mètres de conduites fermées.

La surface irriguée a suivi une progression constante : de 61 hectares en 1872, elle atteignait 121 hectares en 1874, 200 en 1875, 350 en 1877, 400 en 1879, 450 en 188, 500 en 1882, 530 au 1er mars 1883. Le réseau circule aujourd'hui à peu près sous tous les chemins de la commune de Gennevilliers ; en vertu de traités passés avec cette commune, la ville de Paris a obtenu le droit d'établir gratuitement toutes les conduites de ce réseau.

Les résultats obtenus, au point de vue de l'ensemencement et de la culture, peuvent se résumer dans les faits suivants :

La valeur locative des terrains est aujourd'hui, sans aucune exception de 450 à 500 fr. l'hectare dans toute l'étendue du périmètre irrigué. Le produit brut de l'hectare varie entre 3,000 et et 10,000 fr., suivant la nature des cultures. Les légumes forment la majeure partie des produits et sont avantageusement vendus, aussi bien aux halles que dans les marchés des environs.

La population de Gennevilliers s'est accrue, entre les deux recensements de 1876 et de 1881, de 34 0/0 par suite de l'immigration d'un grand nombre de cultivateurs venus des communes voisines. L'état sanitaire ne laisse rien à désirer. Depuis plusieurs années, aucune plainte ne s'est produite à ce sujet. L'exploitation des terrains en fait sur une vaste échelle. Le nappe souterraine, tant par l'effet des circonstances météorologiques que par la création des drains établis en 1878 et 1879, reste à un niveau qu'on se plaint de son trop grand abaissement. Le parcours des eaux de cette nappe est attendu par de nombreuses analyses. Les quantités d'azote organique ou ammoniacal y sont infiniment petites et n'atteignent pas 0 gr. 100 par litre. Au microscope, on aperçoit à peine une dizaine de microgermes dans un centimètre cube d'eau, tandis que le même volume d'eau de la Vanne en contient 62 ; l'eau de Seine, à Bercy, 1,600 ; et l'eau d'égout, 20,000.

La grave question de l'assainissement de la Seine, se présente donc aujourd'hui dans des conditions d'incontestable exactitude. Les résultats obtenus, en ce qui concerne la plaine de Gennevilliers, sont décisifs. Les eaux utilisées, qui n'étaient, en 1872, que de 1,765,000 mètres cubes, ont atteint 10,700,000 en 1876, 15,041,000 en 1880 et enfin 18,667 en 1881, dont $8,344,000 fournis par les machines élévatoires de Clichy et 10,323,000 provenant de la dérivation de Saint Ouen. Pendant la période qui s'est écoulée entre 1872 et 1882, il a été versé près de 100 millions de mètres cubes sur la plaine de Gennevilliers.

Les eaux sont distribuées par un réseau de conduites fermées dont l'exécution a commencé en 1875 et a remplacé les premières rigoles tracées à ciel ouvert. Le réseau comprenait, en 1876, 24,509 de conduites dont 4,219 mètres à ciel ouvert ; il compte aujourd'hui 22,769 mètres de conduites fermées.

La surface irriguée a suivi une progression constante : de 61 hectares en 1872, elle atteignait 121 hectares en 1874, 200 en 1875, 350 en 1877, 400 en 1879, 450 en 188, 500 en 1882, 530 au 1er mars 1883. Le réseau circule aujourd'hui à peu près sous tous les chemins de la commune de Gennevilliers ; en vertu de traités passés avec cette commune, la ville de Paris a obtenu le droit d'établir gratuitement toutes les conduites de ce réseau.

Les résultats obtenus, au point de vue de l'ensemencement et de la culture, peuvent se résumer dans les faits suivants :

La valeur locative des terrains est aujourd'hui, sans aucune exception de 450 à 500 fr. l'hectare dans toute l'étendue du périmètre irrigué. Le produit brut de l'hectare varie entre 3,000 et et 10,000 fr., suivant la nature des cultures. Les légumes forment la majeure partie des produits et sont avantageusement vendus, aussi bien aux halles que dans les marchés des environs.

La population de Gennevilliers s'est accrue, entre les deux recensements de 1876 et de 1881, de 34 0/0 par suite de l'immigration d'un grand nombre de cultivateurs venus des communes voisines. L'état sanitaire ne laisse rien à désirer. Depuis plusieurs années, aucune plainte ne s'est produite à ce sujet. L'exploitation des terrains en fait sur une vaste échelle. La nappe souterraine, tant par l'effet des circonstances météorologiques que par la création des drains établis en 1878 et 1879, reste à un niveau qu'on se plaint de son trop grand abaissement. Le parcours des eaux de cette nappe est attendu par de nombreuses analyses. Les quantités d'azote organique ou ammoniacal y sont infiniment petites et n'atteignent pas 0 gr. 100 par litre. Au microscope, on aperçoit à peine une dizaine de microgermes dans un centimètre cube d'eau, tandis que le même volume d'eau de la Vanne en contient 62 ; l'eau de Seine, à Bercy, 1,600 ; et l'eau d'égout, 20,000.

La grave question de l'assainissement de la Seine, se présente donc aujourd'hui dans des conditions d'incontestable exactitude. Les résultats obtenus, en ce qui concerne la plaine de Gennevilliers, sont décisifs. Les eaux utilisées, qui n'étaient, en 1872, que de 1,765,000 mètres cubes, ont atteint 10,700,000 en 1876, 15,041,000 en 1880 et enfin 18,667 en 1881, dont $8,344,000 fournis par les machines élévatoires de Clichy et 10,323,000 provenant de la dérivation de Saint Ouen. Pendant la période qui s'est écoulée entre 1872 et 1882, il a été versé près de 100 millions de mètres cubes sur la plaine de Gennevilliers.

Les eaux sont distribuées par un réseau de conduites fermées dont l'exécution a commencé en 1875 et a remplacé les premières rigoles tracées à ciel ouvert. Le réseau comprenait, en 1876, 24,509 de conduites dont 4,219 mètres à ciel ouvert ; il compte aujourd'hui 22,769 mètres de conduites fermées.

La surface irriguée a suivi une progression constante : de 61 hectares en 1872, elle atteignait 121 hectares en 1874, 200 en 1875, 350 en 1877, 400 en 1879, 450 en 188, 500 en 1882, 530 au 1er mars 1883. Le réseau circule aujourd'hui à peu près sous tous les chemins de la commune de Gennevilliers ; en vertu de traités passés avec cette commune, la ville de Paris a obtenu le droit d'établir gratuitement toutes les conduites de ce réseau.

Les résultats obtenus, au point de vue de l'ensemencement et de la culture, peuvent se résumer dans les faits suivants :

La valeur locative des terrains est aujourd'hui, sans aucune exception de 450 à 500 fr. l'hectare dans toute l'étendue du périmètre irrigué. Le produit brut de l'hectare varie entre 3,000 et et 10,000 fr., suivant la nature des cultures. Les légumes forment la majeure partie des produits et sont avantageusement vendus, aussi bien aux halles que dans les marchés des environs.

La population de Gennevilliers s'est accrue, entre les deux recensements de 1876 et de 1881, de 34 0/0 par suite de l'immigration d'un grand nombre de cultivateurs venus des communes voisines. L'état sanitaire ne laisse rien à désirer. Depuis plusieurs années, aucune plainte ne s'est produite à ce sujet. L'exploitation des terrains en fait sur une vaste échelle. La nappe souterraine, tant par l'effet des circonstances météorologiques que par la création des drains établis en 1878 et 1879, reste à un niveau qu'on se plaint de son trop grand abaissement. Le parcours des eaux de cette nappe est attendu par de nombreuses analyses. Les quantités d'azote organique ou ammoniacal y sont infiniment petites et n'atteignent pas 0 gr. 100 par litre. Au microscope, on aperçoit à peine une dizaine de microgermes dans un centimètre cube d'eau, tandis que le même volume d'eau de la Vanne en contient 62 ; l'eau de Seine, à Bercy, 1,600 ; et l'eau d'égout, 20,000.

La grave question de l'assainissement de la Seine, se présente donc aujourd'hui dans des conditions d'incontestable exactitude. Les résultats obtenus, en ce qui concerne la plaine de Gennevilliers, sont décisifs. Les eaux utilisées, qui n'éta